

<http://lipietz.net/Agir-en-cooperative-politique-dans-les-quartiers-populaires>

« Agir en coopérative politique dans les quartiers populaires »

- Vie publique -



Publication date: jeudi 26 mai 2011

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

« Agir en coopérative politique dans les quartiers populaires »

Synthèse d'étape au débat « Construire la coopérative avec les acteurs des quartiers populaires »

Un débat organisé par des militant-e-s de la motion « Construire l'écologie pour toutes et tous » pour préparer le congrès de La Rochelle de EELV, le 20 mai à la Maison de quartier du Port de Créteil.

Les habitants des quartiers populaires subissent plus que les autres les effets de la crise économique, écologique et sociale. Ils ont besoin de politiques écologistes pour vivre mieux, tout de suite, dans nos villes de banlieue. Comment s'organiser pour leur répondre ?

Au congrès fondateur de Lyon, Europe Ecologie s'était lancée comme mouvement politique à la double structure : une face « parti » et une face « coopérative ». Six mois après, quasiment rien ne concrétise la face « coopérative », et le parti apparaît comme verrouillé par des enjeux de pouvoir. La motion B « Construire l'écologie pour toutes et tous » (CETT), emmenée par Dany Cohn-Bendit et Marie Ové, entend redresser la barre en redonnant toute sa place à la coopérative.

Les signataires de cette motion sur le Val de Marne, un des derniers bastions de la banlieue rouge, pour donner corps à cette notion, ont pris l'initiative d'une rencontre sur le thème « Construire la coopérative avec les acteurs des quartiers populaires ».

Le débat a commencé par une série d'interventions, avec : Élus locaux : Danièle Cornet (94 - Plaine centrale du Val de Marne), Fayçal Bouricha (93 - Clichy sous bois), Responsables associatifs : Philippe Gobillon (insertion, Créteil), Alain Boulanger (logement, Le Kremlin-Bicêtre), Frédéric Linget (mobilité, Créteil) . Et Barbara Feledziak, Olivier Leroux, Natalie Gandais, militant EELV de la motion « Construire ».

Vous trouverez à la fin de cette page le résumé de ces interventions, établi par Natalie Gandais. Alain Lipietz a conclu cette première série d'interventions par le résumé suivant.

Bien des arguments poussent en général à faire évoluer la forme -parti vers la forme coopérative. C'est particulièrement vrai pour les écologistes. Mais aussi particulièrement vrai dans les quartiers populaires.

1. Les gens aiment de moins en moins les partis. On est socialisé avec les copains, avec la télé et internet. Très différent des années 50 où l'on pouvait « naître et mourir communiste » dans notre banlieue rouge. Pour les écologistes, les valeurs d'autonomie et de responsabilité nous poussent à penser et agir avec sa propre tête et à se défier des structures hiérarchiques. Dans les quartiers populaires il y a une défiance contre les institutions, y compris les élus progressistes (« on ne les voit pas en dehors des élections ») et leurs réponses plaquées (comme à Clichy sous Bois).

2. Pourtant on a besoin d'une force politique avec des correspondants dans toute la France, l'Europe, le monde.

- ▶ D'abord pour se « connecter » entre nos différents secteurs de militantisme ou d'activité professionnelle au service de la communauté. Nous avons ici des acteurs des PLU et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui par l'intermédiaire de Danièle ont pu monter une « plateforme de mobilité » que nous a expliqué Frédéric. Il y a quelques semaines, nous réunissons des médecins nutritionnistes et des spécialistes des inégalités sociales, pour parler des inégalités sociales de santé et des réponses des écologistes.
- ▶ Ensuite pour désigner, faire élire des « correspondants » dans l'appareil d'Etat et discuter avec eux. Beaucoup de choses citées ici n'auraient pu se faire sans Danièle, élue EE à l'agglo de Créteil. Et ce qui a été dit ici sur les clauses d'insertion dans les appels d'offre publics, ce n'est possible qu'à la suite d'un vote du Parlement européen qui a permis, grâce au groupe Vert, d'introduire cette clause en première ligne. Et je ne parle pas du changement climatique.
- ▶ Cela on peut le faire à travers la forme « coopérative politique ».

3. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'écologie. La politique écologiste, c'est des territoires qui se rendent service à eux-mêmes, des territoires = communautés humaines avec leur environnement, comme l'a rappelé Philippe à propos de l'insertion. Cela passe par une coopération entre services publics locaux (de la collectivité ou de l'Etat) et l'ESS. Et cela implique une coopération politique entre les acteurs.

4. Cette coopération politique nécessite un lieu stable, d'où la dualité « parti (stable) /coopérative (souple) » que propose Europe Ecologie. Elle anticipe le type d'Etat que nous voulons. Jaurès, un socialiste autogestionnaire, disait « L'Etat est la coopérative suprême, vers laquelle tendent, comme vers une limite, toutes les autres coopératives ».

5. C'est aussi particulièrement vrai pour les quartiers populaires. Ils ont peu de ressources monétaires, sauf celles qui viennent de l'Etat (on a évoqué le déclin de la politique de la Ville). Mais ils ont des bras, des cerveaux, une grande créativité « dans les marges ». Ils ne peuvent s'en tirer qu'en se prenant en main, qu'en construisant des « biens communs » comme a dit Alain à propos du logement social. Olivier suggère même qu'avec des professionnels engagés et des élus écologistes ils peuvent peser sur des décisions lourdes d'architecture et d'urbanisme.

6. Enfin, il y a urgence, la « conversion verte » face à la crise : transport et habitat face à la crise énergie-climat, alimentation de qualité face à la crise sociale et alimentaire. Cette conversion nécessite une mobilisation générale qui n'attend pas tout de l'Etat central, d'en haut, sauf de la coordination et des crédits. Dans les quartiers difficiles, nos réponses à la crise énergie-climat doivent être perçues comme « plus d'emplois, moins de charges », nos réponses « circuits courts+bio » à la crise sociale-alimentaire doivent être perçues sous les angles prix-santé.

7. On a 8 ans devant nous, selon le GIEC. C'est très peu. Combiner mobilisation générale et autonomie/responsabilité de tous exige une structure politique en « essaim/ruche ». Les abeilles, c'est vous, les acteurs et activistes de la transformation écologiste de la société. L'essaim d'abeilles butine dans la société en pollinisant les fleurs (en mettant en rapport les initiatives dispersées) et en en faisant son miel (les idées à porter dans les politiques publiques) : c'est la coopérative, avec des lieux de mise en commun, les « agoras ». Chacun y apporte ce qu'il/elle a, quand il veut et peut, et repart dans la société. Mais l'essaim va crever s'il n'a pas une armature de rayons de cire, la ruche, pour faire et entreposer le miel, le protéger en cas de coup de froid : la structure parti.

**Compte rendu du débat établie par Natalie Gandais :
cliquer sur la vignette.**

